

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	49 (1920)
<b>Heft:</b>	9
<b>Rubrik:</b>	Partie pratique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'éducation esthétique, sur la littérature à consulter traitant les rapports de l'art et de l'éducation, et spécialement sur les méthodes d'enseignement du dessin.

Approuvé à titre provisoire par la Direction de l'Instruction publique.



## PARTIE PRATIQUE

### Une leçon de composition

Deux heures de l'après-midi. Sur le conseil de mon Inspecteur, je vais suivre les leçons d'un collègue voisin, mon ainé dans l'enseignement. Dans la forêt que je traverse, les merles chantent à tue-tête. Ces refrains de vacances ne me tentent guère : j'ai hâte d'arriver !

Je frappe et j'entre sans façons, car je suis un habitué des lieux.

La classe, divisée en deux cours, est très nombreuse. Le cours moyen, qui compte 31 élèves, comprend deux sections. Pour l'instant, le maître s'adresse à une douzaine d'élèves de la section inférieure. Il s'agit de la préparation d'une petite composition sur *le jour et la nuit*.

Un élève est au tableau, la craie à la main, tout prêt à écrire. C'est à lui d'abord que le maître pose la question ; mais chaque fois que celui-ci hésite à répondre, il s'adresse à l'un de ses camarades, et au besoin, à sa douzaine de bambins.

Le maître. — Voyons, Marius, qu'est-ce qui vient après le jour ?

L'élève. — *La nuit*.

Le maître. — Ecrivez.

L'élève. — Quoi ? monsieur.

Le maître. — Mais ce que vous venez de dire. Qu'avez-vous dit ?

L'élève. — J'ai dit *la nuit*.

Le maître. — Sans doute ; mais faites une phrase plus complète, en reproduisant les mots de ma question. Voyons ; vous avez dit qu'après le jour vient la nuit.

L'élève. — Oui, monsieur.

Le maître. — Eh bien ! écrivez : *Après le jour vient la nuit*.

L'élève écrit.

Le maître. — Et après la nuit ?

L'élève. — *Après la nuit revient le jour*.

Le maître. — Ecrivez et réunissez vos deux phrases par le mot *et*, comme vous le feriez en parlant. Voyons ; vous aurez ?... *Après le jour vient la nuit et après la nuit revient le jour*.

Le maître. — Quand commence le jour ?

L'élève. — *Quand le soleil se lève*.

Le maître. — C'est bien ; mais vous ne pouvez pas dire seulement *quand le soleil se lève*, cela n'aurait pas de sens. Faites comme tout à l'heure, une phrase complète, qu'on puisse prononcer seule, en reproduisant les mots de ma question.

L'élève. — *Le jour commence quand le soleil se lève*.

Le maître. — Bien ; écrivez. Et quand finit-il ?

L'élève. — *Il finit quand le soleil se couche*.

Le maître. — Réunissez vos deux réponses par le mot *et* comme vous avez fait tout à l'heure. Alors vous aurez ?

L'élève. — *Le jour commence quand le soleil se lève et il finit quand le soleil se couche.*

Le maître. — Ecrivez cela sur le tableau. — Les jours ont-ils tous la même longueur ?

L'élève. — Non, monsieur.

Le maître. — Quand sont-ils plus longs ?

L'élève. — *En été.*

Le maître. — Et quand sont-ils plus courts ?

L'élève. — *En hiver.*

Le maître. — Voyons, faites votre phrase.

L'élève. — *Les jours sont plus longs pendant l'été et plus courts pendant l'hiver.*

Le maître. — Ne pourriez-vous pas réunir vos deux phrases et les opposer l'une à l'autre ?

L'élève. — Oui, monsieur.

Le maître. — Comment ?

L'élève. — En mettant entre les deux *au contraire*.

Le maître. — Eh bien ! faites votre phrase complète.

L'élève. — *Les jours sont plus longs pendant l'été et plus courts pendant l'hiver ; au contraire, les nuits sont plus longues pendant l'hiver et plus courtes pendant l'été.*

Le maître. — Très bien. Et que fait-on pendant le jour ?

L'élève. — *On travaille.*

Le maître. — Alors, *le jour est le temps du travail.* — Et pendant la nuit, que fait-on ?

L'élève. — *On dort.*

Le maître. — Alors, *la nuit est le temps... ?*

L'élève. — *Du repos.*

Le maître. — Bravo ! Allons, faites maintenant avec ces deux réponses une phrase complète.

L'élève. — *Pendant le jour on travaille et pendant la nuit on dort. Le jour est le temps du travail ; la nuit, au contraire, est le temps du repos.*

Le maître. — Terminons. Dites-moi à qui appartiennent le jour et la nuit ?

L'élève. — *Au bon Dieu.*

Le maître. — Très bien. Ecrivez : *Le jour et la nuit appartiennent au bon Dieu.*

Effacez maintenant tout ce que vous avez écrit et allez à votre place. Vous reproduirez sur votre cahier toutes les phrases que nous avons faites ensemble.

Sur le revers du tableau, le maître avait écrit, avant la classe, toutes les questions qu'il avait posées. Ainsi, les élèves étaient guidés dans leur devoir. Et, je trouvai, dans un cahier-annexe du journal de classe de mon aimable collègue, le travail suivant :

### Le jour et la nuit

1. Après le jour vient la nuit et après la nuit revient le jour.
2. Le jour commence quand le soleil se lève et il finit quand le soleil se couche.
3. Les jours sont plus longs pendant l'été et plus courts pendant l'hiver ; au contraire, les nuits sont plus courtes pendant l'été et plus longues pendant l'hiver.

4. Pendant le jour on travaille et pendant la nuit on dort ; le jour est donc le temps du travail, et la nuit, le temps du repos.

5. Le jour et la nuit appartiennent au bon Dieu.

Cette composition, me direz-vous, est bien peu de chose ; cependant, un résultat est acquis. Les enfants ont été amenés à réfléchir, à se rendre compte de quelques-unes de leurs idées, à les distinguer, à les disposer dans un certain ordre, à les *exprimer en français*. Le maître a repris les expressions improches ou défectueuses ; il les a corrigées, ou, mieux encore, il les leur a fait corriger à eux-mêmes. Il ne manquera pas de relever au passage les fautes d'orthographe ; il y trouvera même l'occasion de leur inculquer cette sorte d'instinct de la ponctuation, sans altérer toutefois le caractère du devoir, qui doit demeurer avant tout *un exercice de composition*.

J'aurai, prochainement, le plaisir d'assister à une leçon de rédaction donnée aux élèves du cours supérieur.

HALLERYS.

---

## ÉCHOS DE LA PRESSE

---

**Régression** (*Le Temps*). — Le renchérissement du prix de la vie entraîne des conséquences déplorables dans certains domaines où son action ne semblait pas devoir s'exercer. C'est ainsi que l'avenir intellectuel de notre pays se trouve gravement compromis, que « l'accession de tous aux fontaines de la science », l'égalité devant l'enseignement, le droit pour les plus modestes des adolescents français de s'élever par le travail aux carrières où les appellent leurs aptitudes se trouvent supprimés en fait. De par la vie chère, *l'instruction redevient le privilège d'une seule classe sociale* et le savoir sera bientôt un luxe interdit aux humbles. Seul, le jeune homme appartenant à un milieu favorisé par la fortune pourra connaître les bienfaits de l'enseignement secondaire, et, s'il prétend poursuivre jusqu'au bout des études sérieuses, il lui faudra sacrifier un capital considérable.

A Paris, aucun quartier ne connaît une crise du logement aussi aiguë que celui qui avoisine nos Facultés. « La montagne Sainte-Geneviève est plus inaccessible que la Jungfrau » pour les maîtres et les disciples que leurs occupations retiennent autour de ce foyer de la vie studieuse. Les pensions sont surpeuplées, les logements introuvables. L'étudiant livré à lui-même et vivant au restaurant subit plus durement que dans sa famille les conditions nouvelles de l'existence ; son entretien devient un problème redoutable.

L'Etat, du moins, s'émeut-il de cette situation lamentable ? Non pas. Il déclare ne pouvoir rien faire pour soulager les candidats au doctorat dont les ressources sont limitées ; il distribue avec parcimonie des bourses d'études notoirement insuffisantes et il annonce son intention de relever encore le prix de la pension dans les hautes classes des lycées et d'augmenter les droits d'études, d'inscriptions et d'examens.

Nombre d'étudiants français ont été obligés de repartir. Les étrangers viennent moins qu'on ne l'espérait et beaucoup moins qu'ils ne le désirent parce que le bruit se répand dans le monde entier qu'on ne peut plus loger dans notre capitale et y vivre à moins d'être riche.

Il y a là un grave danger pour notre influence intellectuelle dans l'univers.

*Journal des Instituteurs.*